

# EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2026

**En exercice :** 13  
**Présents :** 9  
**Excusés :** 4  
**Absents :** 0

**Date de la convocation :**  
19/02/2026

**Président de séance :**  
Pascal GILLAUX

**Secrétaire de séance :**  
Sandrine RAGUET

**N° interne de l'acte :** 2026-  
008

Le jeudi 26 février 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELENNES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

**Membres présents :**

Pascal GILLAUX, Jean-Marc LEVENT, Laurent BERTHE, Karine LECLERCQ, Monique GUENET, Bruno BISSEUX, Pascale LAMBERT, Sandrine RAGUET, Mireille LARCHER

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Didier BERTOLUTTI (donne pouvoir à : Pascal GILLAUX), Emeline ENGRAND, Marie TEDESCHI, Sandrine PAILLIOT

**Membres Absents :**

---

**N° 2026-008 : Demande de subvention de l'association "La Coyenne"**

Chaque conseiller municipal a reçu une copie du courrier de l'AAPPMA "La Coyenne", association de Givet qui sollicite une aide financière de la Commune pour le fonctionnement de leur association.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de subvention de l'association "La Coyenne".

Résultats de vote :  
Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre.  
Le Maire

COMMUNE DE FROMELENNES  
18 Rue des Ecoles  
08600 FROMELENNES

